

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 24/05/2012

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 31 mai 2012**

--- o0o ---

L'an deux mille douze, le trente et un mai, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, Mme BERBILLE, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA (a procuration pour Mme ROLLIN), LEFORT.

Etaient excusés : M. DUCASSE, Mme ROLLIN (a donné procuration à Mme DEHEZ-BATISTA), M. MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance D
Délibération n°5

DELIBERATION

Rapporteur : Jean-François BROQUÈRES, Maire

OBJET : Délibération autorisant la création de trois postes de CAE pour les services municipaux – à compter de 2012

Il est proposé de créer au tableau des effectifs de la commune trois postes de CAE, (contrat d'emploi aidé), à compter de 2012 ; ce qui porte le nombre de postes autorisés à cinq, avec la délibération d'avril 2012. Il est précisé que la durée des contrats ne pourra pas dépasser six mois.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable à la création de trois postes de CAE.

AUTORISE M. le Maire à intervenir à la signature de toutes pièces et documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES